

Eaux & Vilaine agit pour préserver l'eau en qualité et en quantité.

En 2024, Natura 2000 Marais de Vilaine fête ses 20 ans.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, le vendredi 22 mars, Eaux & Vilaine, opérateur Natura 2000 sur le bassin de la Vilaine, dévoile le programme d'animations 2024 préparé à l'occasion des 20 ans du site Natura 2000 Marais de Vilaine ; l'occasion de revenir sur la singularité de ce site qui en font sa renommée : son patrimoine naturel remarquable, sa gouvernance et l'animation du site assuré par Eaux & Vilaine. Rendez-vous pour le point presse le vendredi 22 mars, à 10h30, à la base nautique de Redon Agglomération – Rue de la Vilaine à Saint Nicolas de Redon.

Natura 2000 est une politique nationale qui vise à conserver des espèces et des milieux menacés de disparition à l'échelle européenne.

Les Marais de Vilaine suivent le cours d'eau de la Vilaine et ses affluents à l'interface de 2 régions, 3 départements et 34 communes (dont 7 communes dans le département d'Ille-et-Vilaine).

Les Marais de Vilaine avec ses 6 000 ha de prairies, sont intégrés dans ce dispositif Natura 2000 pour la préservation d'espèces à fort enjeu patrimonial. Espace de nature où des insectes fourmillent en raison de la diversité de la végétation spontanée, des chauves-souris y trouvent des proies idéales et une myriade d'oiseaux s'y réfugie, niche et vient s'y alimenter.

La conservation de ce patrimoine naturel passe par la gestion des niveaux d'eau, la gestion extensive des prairies humides, la fauche tardive, etc., ainsi que la lutte contre les espèces invasives.

20 ans de gouvernance du Copil Natura 2000 Marais de Vilaine

Compte-tenu de l'étendue et la multiplicité des usages du site Natura 2000 Marais de Vilaine, l'implication des acteurs locaux est déterminante pour l'atteinte des objectifs européens Natura 2000.

Pour ce faire, un Comité de pilotage Natura 2000 Marais de Vilaine a été créé. Parmi sa singularité, sa présidence a toujours été assurée par un élu local qui, de surcroît, s'est entouré de Vice-Présidents représentant des départements et des thématiques. 20 ans après, le COPIL est présidé par Fabrice Sanchez, vice-président de REDON Agglo et maire de Massérac. et rassemble les représentants des services de l'État, les communes, les usagers, et les partenaires techniques et scientifiques.

Le Comité de Pilotage Natura 2000 a défini différents objectifs stratégiques et opérationnels à atteindre, à savoir :

- Protéger la biodiversité des milieux humides des vallées alluviales ;
- Protéger les milieux aquatiques et la biodiversité associée ;
- Protéger les corridors écologiques ;
- Veiller à la prise en compte de la biodiversité dans les décisions locales, en désignant un opérateur local pour animer la démarche Natura 2000 et accompagner les porteurs de projets.

Eaux & Vilaine, opérateur Natura 2000 sur le bassin de la Vilaine

Lors du dernier COPIL en date du 1^{er} décembre 2023, Eaux & Vilaine a été désigné pour poursuivre sa mission d'animation du site Natura 2000.

Parmi ses actions, l'établissement organise régulièrement des rencontres, des groupes de travail, des réunions stratégiques et accompagne des initiatives locales. A titre d'exemple :

- **Le dialogue territorial**

avec l'animation du Comité de pilotage et son Bureau, ainsi que des groupes de travail suivant l'avancement des projets.

- **Des actions de sensibilisation**

autour d'événements comme la Journée Mondiale des Zones Humides et le Concours général agricole « Prairies et Pratiques agro-écologiques ».

- **L'accompagnement d'initiatives locales**

Menés par les élus locaux et les associations ou les particuliers pour porter des actions en faveur de la biodiversité.

2023 : adoption de la charte de territoire : « Vers une conciliation des usages, des pratiques et la conservation de la biodiversité ».

Pour faciliter l'appropriation des enjeux de conservation de la biodiversité ciblée dans le dispositif Natura 2000, une Charte de Territoire « Vers une conciliation des usages, des pratiques et la conservation de la biodiversité » vient d'être publiée. Novatrice dans la politique Natura 2000 par l'étendue des thématiques abordées et du public ciblé, elle s'adresse à tous les usagers du site Natura 2000 et de ses abords.

En complément, la Charte Natura 2000 révisée fin 2023, vient également d'être publiée. Elle s'adresse aux propriétaires et autres titulaires de droits réels, concernés par une parcelle située dans le périmètre Natura 2000. Celles-ci sont disponibles sur le site : <https://eptb-vilaine.n2000.fr/decouvrir-natura2000>

Trois temps forts 2024 au programme des 20 ans Natura 2000

Pour marquer les 20 ans de la politique Natura 2000 sur le territoire des Marais de Vilaine, des événements destinés aux membres du Comité de Pilotage et d'autres invités-surprise auront lieu.

Au printemps : vendredi 12 avril 2024, à Bains-sur-Oust (35) : temps « Emotion » avec le réveil de la vie du marais (conformément à la Charte de Territoire, les participants ne rentreront pas dans le marais mais resteront en lisière et sur un chemin d'accès).

En été : vendredi 5 juillet, au Dresny -Plessé-Guenrouet-Fégréac (44) : temps « Immersion » avec des témoignages et rencontres d'éleveurs de bovins, d'un agronome, de différents naturalistes (spécialistes des insectes, des oiseaux, des mammifères) dans des milieux gérés par des agriculteurs le matin et d'autres rencontres l'après-midi au bord du cours d'eau de l'Isac canalisé. Accueil à la Ferme des 7 Chemins.

A l'automne : vendredi 4 octobre à Langon-Guipry-Messac (35) : temps « Contemplation » avec la découverte de l'entrée de l'estuaire historique de la Vilaine et du site majestueux de Corbinières qui surplombe la Vilaine. L'occasion de découvrir un espace identifié dans le projet d'extension de site Natura 2000. Il recèle de milieux déterminants pour des chauves-souris que nous vous inviterons à contempler en soirée, pour leur ballet nuptial d'automne.

Plusieurs partenaires s'associent à l'organisation de ces événements comme le Syndicat du Grand Bassin de l'Oust, de Syndicat Chère-Don-Isac, la Fédération des pêcheurs d'Ille et Vilaine, le Groupe Mammalogique Breton, Bretagne Vivante, le Club de canoë-kayak de Redon. Les financeurs principaux sont la Région Bretagne et l'Europe (FEDER).

A propos d'Eaux & Vilaine

Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine agit pour l'aménagement et la gestion de la Vilaine et de ses affluents. Chef de file des enjeux liés au bassin de la Vilaine, Eaux & Vilaine a pour objet d'impulser et de coordonner la politique

de l'eau à l'échelle du bassin versant, de favoriser la gestion équilibrée et durable de l'eau, de concourir à la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Parmi les grandes missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, la préservation de la qualité des milieux, le suivi des poissons migrateurs, la protection du littoral.

+ d'infos sur www.eaux-et-vilaine.bzh/

Contacts Eaux & Vilaine

Appui Technique

Anne LE NORMAND, Coordinatrice Natura 2000

Unité Biodiversité

P. 06 71 45 26 04

anne.le-normand@eaux-et-vilaine.bzh

Contact Presse

Aurélie DRÉAN, Chargée de communication

T. 02 99 90 88 44 / P. 06 13 71 49 43

aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh